



DE LA FERME À L'ASSIETTE

Fruits, légumes et politiques

Le 10 mai 2022

[#Delafermealassiette](#)

ACDFL
ASSOCIATION CANADIENNE
DE LA DISTRIBUTION
DE FRUITS ET LÉGUMES


FRUIT & VEGETABLE
GROWERS
OF CANADA | PRODUCTEURS
DE FRUITS ET LÉGUMES
DU CANADA

Priorité à l'accès aux aliments



CONTEXTE – IMPORTANCE

- La pandémie de COVID-19 a créé des défis sans précédent en matière de santé publique, d'économie et de logistique pour les collectivités et les chaînes d'approvisionnement du monde entier. Le secteur des fruits et légumes frais du Canada ne fait pas exception à la règle.
- En plus de créer des emplois d'un océan à l'autre, notre secteur contribue grandement au PIB du Canada. Créer les conditions permettant à la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes frais d'innover et d'être concurrentielle dans le marché mondial est essentiel pour positionner notre secteur comme principal acteur dans la reprise économique du Canada.
- En plus des contributions économiques, notre secteur apporte également aux familles canadiennes de la nourriture salubre et nutritive qui est essentielle au soutien de leur santé et de leur bien-être.
- La pandémie de COVID-19 et d'autres événements récents, comme les inondations dévastatrices en Colombie-Britannique et les perturbations aux ports d'entrée, ont mis en lumière les graves répercussions que ces événements peuvent avoir sur la disponibilité des aliments au Canada. Ils ont aussi démontré qu'il est possible de mettre en place des solutions efficaces lorsque les ministères, des partenaires internationaux et d'autres intervenants collaborent avec urgence et dans un but précis.

MESURES REQUISES POUR AMÉLIORER LA SITUATION

Pour garantir un accès ininterrompu aux aliments et biens essentiels pour tous les Canadiens, le gouvernement du Canada doit :

- faire de la production alimentaire et de l'accès aux aliments et aux biens essentiels une priorité dans l'élaboration de lois et de politiques et dans la gestion des crises;
- travailler proactivement avec tous les ministères et avec les autorités portuaires et d'autres intervenants pour mettre en place un processus officiel permettant le libre mouvement des aliments comme biens essentiels lors de futurs cas d'urgence ou perturbations;
- soutenir les mesures faisant la promotion de la recommandation du Guide alimentaire canadien qui consiste à remplir la moitié de son assiette de fruits et de légumes.

Résilience de la chaîne d'approvisionnement et promotion de la compétitivité



CONTEXTE – IMPORTANCE

- L'augmentation substantielle et exponentielle des coûts et les retards observés tout au long de la chaîne d'approvisionnement menacent la sécurité alimentaire au Canada et, à long terme, la viabilité économique du secteur nord-américain des fruits et légumes frais.
- Le caractère hautement périssable des fruits et légumes frais complique encore plus les difficultés rencontrées par la chaîne d'approvisionnement de notre secteur et affectera leur prix. Ces coûts ne peuvent être entièrement absorbés par le secteur et ont déjà commencé à être transférés aux consommateurs, bien souvent touchant surtout les ménages qui peuvent le moins se les permettre.
- L'automne dernier, 21 organisations du secteur nord-américain des fruits et légumes ont publié une *déclaration commune décrivant en détail les perturbations de la chaîne d'approvisionnement* auxquelles le secteur est confronté, notamment la congestion portuaire paralysante, les retards et l'explosion des coûts d'expédition par conteneur, l'effet domino de l'inégalité des livraisons de produits, les pénuries de main-d'œuvre persistantes des fermes aux détaillants, les pénuries croissantes d'intrants et le stockage des produits de consommation. Cette déclaration a été suivie en janvier par une *proposition de solutions pour la chaîne d'approvisionnement*, qui soulignait plusieurs actions que le gouvernement pouvait entreprendre.
- Aux États-Unis, le gouvernement de Biden a grandement participé à des efforts pour faire face aux difficultés rencontrées par la chaîne d'approvisionnement. Puisque notre petit marché dépend du commerce, le Canada doit faire preuve d'un leadership similaire pour veiller à ce que nos besoins et nos intérêts soient représentés et qu'il n'y ait aucun incitatif économique qui pousserait les entreprises à rediriger leurs affaires ailleurs.
- Reconnaissant que ces problèmes ne font partie du mandat d'aucun ministre ou ministère individuel, une approche pangouvernementale est essentielle afin de reconnaître et comprendre ces difficultés à plusieurs facettes et d'y répondre. Un commissaire de la chaîne d'approvisionnement indépendant pourrait jouer un rôle crucial pour rassembler les intervenants nécessaires à une même table afin de trouver des solutions et les mettre en place en toute transparence.
- Les efforts du groupe de travail de la chaîne d'approvisionnement pourraient offrir un point de départ à une collaboration continue et à long terme entre les ministères et les intervenants afin de déterminer et d'évaluer les problèmes de la chaîne d'approvisionnement pour ensuite y répondre.

MESURES REQUISES POUR AMÉLIORER LA SITUATION

- S'assurer que des ressources suffisantes sont accordées pour soutenir le travail d'un commissaire de chaîne d'approvisionnement dirigeant un groupe de travail afin de rassembler les ministères et les intervenants pour répondre efficacement et rapidement aux perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, en plus d'accroître sa résilience et sa compétitivité à long terme.
- Soutenir les programmes et les politiques qui répondent aux problèmes importants qui affectent la capacité de production de fruits et légumes frais, comme la disponibilité et les coûts de la main-d'œuvre, les intrants pour la production et le transport.
- Améliorer la surveillance des ports du gouvernement et utiliser adéquatement tous les outils disponibles en vertu de la Loi sur la concurrence et la Loi sur les transports au Canada pour s'assurer que les lignes d'expédition et le système de transport étendu sont exploités de manière à garantir la résilience de la chaîne d'approvisionnement.
- Offrir un financement suffisant et prévisible pour l'investissement de capitaux dans les améliorations de l'infrastructure, ce qui comprend les ports canadiens, et réserver un financement pour les projets qui soutiennent les chaînes d'approvisionnement de produits agroalimentaires, y compris les améliorations apportées à l'infrastructure de la chaîne du froid.
- Soutenir la collaboration entre les ministères pour étendre les programmes de commerçants fiables afin de simplifier le mouvement des produits essentiels et périssables à l'intérieur des frontières canadiennes.



En octobre 2021, un détaillant de fruits et légumes du Nouveau-Brunswick a **déclaré faillite alors qu'il devait plus de 3 millions de dollars à ses créanciers**, notamment des fermes et des entreprises de commerce de gros de fruits et légumes. Cet exemple concret et récent renforce **le besoin d'une protection financière pour les vendeurs de fruits et légumes frais**.

CONTEXTE – IMPORTANCE

- La culture, la récolte, l'emballage et la vente de fruits et légumes comportent des risques et des coûts supplémentaires qui sont uniques au secteur de la production de denrées périssables. Les revenus sont générés une fois le produit vendu et le paiement recueilli à la chaîne d'approvisionnement, longtemps après que l'agriculteur ou vendeur a transmis son produit. Les producteurs se retrouvent donc dans une situation de grande vulnérabilité.
- Malheureusement, les répercussions de la pandémie de COVID-19, les perturbations constantes dans la chaîne d'approvisionnement et l'augmentation substantielle des coûts menacent notre sécurité alimentaire et, à long terme, la viabilité économique du secteur nord-américain des fruits et légumes frais.
- La *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (LFI) n'est pas pratique pour les fournisseurs lorsque les acheteurs deviennent insolvable. La *Loi* permet aux fournisseurs de récupérer leur produit après une faillite, mais n'accorde aucun droit si le produit a été revendu, n'est plus identifiable ou n'est plus dans le même état. Puisque les fruits et légumes se gaspillent rapidement, ils peuvent rarement être repris.
- La disposition de la Loi de « super priorité » pour les agriculteurs ne s'applique pas aux fournisseurs, qui reçoivent régulièrement un paiement 30 jours (ou plus) après la livraison du produit. L'exigence selon laquelle le produit doit avoir été livré dans les 15 jours suivant la faillite pour être couvert par la super priorité signifie que la plupart des fruits et légumes frais ne sont pas protégés.
- En plus de ne disposer d'aucune mesure de protection nationale, les vendeurs de fruits et légumes du Canada font maintenant face à des risques encore plus importants en ce qui a trait aux transactions de vente effectuées avec les États-Unis, l'un des plus grands partenaires commerciaux du Canada. À une certaine époque, nos producteurs et expéditeurs canadiens auraient bénéficié d'un traitement préférentiel aux États-Unis en vertu de la *Perishable Agricultural Commodities Act* (PACA), laquelle aurait répondu à un besoin criant en mettant à leur disposition des outils de paiement rapide en cas de faillite de l'acheteur. Les vendeurs canadiens doivent désormais verser un cautionnement égal au double de la valeur de leur expédition. En raison du volume élevé de produits vendus aux acheteurs américains, cette situation désavantage plusieurs entreprises canadiennes.
- Une fiducie statutaire réputée limitée au Canada semblable à la PACA, protégeant les vendeurs de fruits et légumes lors de faillites, réduirait les coûts potentiels pour les consommateurs, éviterait les complications du commerce transfrontalier avec les É.-U. et éliminerait un risque inutile pour les vendeurs de fruits et légumes.

MESURES REQUISES POUR AMÉLIORER LA SITUATION

- Prendre des mesures immédiates pour établir une fiducie statutaire réputée limitée qui protège les producteurs et vendeurs de fruits et légumes lors d'une faillite au Canada, y compris en appuyant toute législation d'un député siégeant à la Chambre des communes afin de mettre en place un tel mécanisme.
- Demander au ministère de l'Agriculture des États-Unis de restituer l'accès préférentiel du Canada à la PACA lors du dépôt du projet de loi.



CONTEXTE – IMPORTANCE

- Le secteur des fruits et légumes appuie l'engagement de la Politique alimentaire pour le Canada à promouvoir la durabilité sociale, culturelle, environnementale et économique à long terme.
- Un environnement durable est essentiel à la viabilité et à la croissance futures de notre secteur et de l'ensemble du Canada, et le secteur agricole est un partenaire de premier plan pour lutter contre les changements climatiques.
- Les joueurs du secteur agroalimentaire établissent des cibles ambitieuses et déploient de plus en plus de paramètres et de données de référence afin de réduire l'empreinte écologique de la préparation et de la distribution de produits alimentaires. Plusieurs partenaires privés et publics au Canada collaborent en vue de créer un indice national sur le rendement agroalimentaire étroitement lié aux activités connexes ayant lieu partout dans le monde.
- Le secteur canadien des fruits et légumes frais joue un rôle de premier plan dans la promotion de la durabilité environnementale, notamment en adoptant des pratiques écologiques, en s'efforçant de réduire l'utilisation de plastiques inutiles et problématiques et en prenant des mesures pour réduire le gaspillage et d'autres problèmes d'efficacité, notamment à l'aide de l'Outil de réduction des pertes de l'ACDFL.
- Pour aller de l'avant, le gouvernement fédéral doit continuer de collaborer avec les intervenants du secteur à l'élaboration de solutions scientifiques et réalisables en matière de plastiques, d'émissions de carbone, de pertes et de gaspillage alimentaires et de gestion des eaux, tout en encourageant l'adoption de pratiques durables.
- Une collecte efficace, harmonisée et rentable des matières recyclables dans les collectivités partout au Canada est absolument essentielle au soutien d'une économie circulaire. Sans cette infrastructure essentielle, le passage à des plastiques agricoles et à des emballages recyclables ou compostables dans le secteur des fruits et légumes s'avérera futile.

MESURES REQUISES POUR AMÉLIORER LA SITUATION

- Soutenir les initiatives, comme l'Indice national sur le rendement agroalimentaire, qui favorise l'engagement du gouvernement auprès des intervenants en vue d'atteindre nos objectifs de durabilité communs et de renforcer la position du Canada à titre de chef de file mondial de la durabilité agroalimentaire.
- Reconnaître davantage les efforts du secteur agricole en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et fournir une rétroaction connexe ainsi qu'adopter des pratiques plus écologiques, y compris un système de compensation des émissions de carbone.
- Soutenir le projet de loi C-234 afin de veiller à ce que tous les carburants utilisés pour les activités agricoles primaires, y compris à des fins de chauffage et de refroidissement, soient admissibles à des exemptions en amont en vertu de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* pour préserver la sécurité alimentaire et la concurrence des producteurs canadiens.
- Élaborer une stratégie à long terme de gestion durable des eaux pour tous les Canadiens, y compris en veillant à disposer d'une source d'eau sécuritaire pour l'agriculture.
- Travailler en étroite collaboration avec le secteur afin de trouver des solutions par systèmes pour réduire les déchets de plastique qui tiennent compte de la sécurité alimentaire pour la réduction de l'usage du plastique dans l'emballage des fruits et légumes frais, et y intégrer une combinaison d'éducation, d'innovation, de nouveaux outils législatifs et d'investissements essentiels dans l'infrastructure.
- Gérer et financer l'élaboration d'une collecte efficace, harmonisée et rentable des matières recyclables dans les collectivités partout au Canada.
- Investir des fonds et des ressources pour soutenir la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires, notamment en poursuivant le travail réalisé dans le cadre du Programme de récupération d'aliments excédentaires et du Défi de réduction du gaspillage alimentaire.

LES 10 GRANDES MESURES DE SOUTIEN POUR LES FRUITS ET LÉGUMES CANADIENS

De la ferme à l'assiette, la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes contribue des milliards de dollars au PIB du Canada et génère des centaines de milliers d'emplois d'un océan à l'autre. Nous sommes fiers d'offrir aux Canadiens et à des familles partout dans le monde des produits alimentaires nutritifs et sûrs qui offrent des bienfaits exceptionnels pour la santé. Voici quelques mesures que le gouvernement fédéral peut prendre pour soutenir la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes frais du Canada et aider les Canadiens à remplir la moitié de leur assiette de fruits et de légumes.

- **PRIORITÉ À L'ACCÈS AUX ALIMENTS** – Les plus récentes crises, comme la pandémie de COVID-19, les inondations en Colombie-Britannique et les perturbations dans les ports d'entrée, ont mis en lumière les graves répercussions que de tels événements peuvent avoir sur la disponibilité des aliments au Canada, mais elles ont également prouvé qu'il est possible de mettre en place des solutions efficaces lorsque le gouvernement et les intervenants travaillent ensemble avec urgence et dans un but précis. Pour assurer un accès continu aux aliments et aux biens essentiels pour tous les Canadiens, le gouvernement du Canada doit faire de la production alimentaire et de l'accès aux aliments et aux biens essentiels une priorité dans l'élaboration de lois et de politiques et dans la gestion des crises.
- **PROTECTION FINANCIÈRE DES VENDEURS DE FRUITS ET LÉGUMES** – La *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* protège mal les producteurs et les vendeurs de fruits et légumes du Canada. Ces derniers n'ont aucune protection financière contre les pertes découlant de l'insolvabilité de l'acheteur. Autrement dit, étant donné que les fruits et légumes frais sont hautement périssables et se gâtent plus rapidement que d'autres produits alimentaires, les vendeurs de fruits et légumes frais, contrairement aux autres vendeurs, ne peuvent récupérer le produit des ventes non complétées en vertu des dispositions actuelles de la Loi. C'est encore plus vrai à la lumière des récentes perturbations constantes subies par la chaîne d'approvisionnement. Il est crucial que le gouvernement offre toutes les mesures de protection possibles à notre secteur essentiel, y compris une fiducie réputée au Canada.
- **RÉSILIENCE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET PROMOTION DE LA COMPÉTITIVITÉ** – L'augmentation substantielle et exponentielle des coûts et les retards observés tout au long de la chaîne d'approvisionnement menacent notre sécurité alimentaire et, à long terme, la viabilité économique du secteur nord-américain des fruits et légumes frais. Le caractère hautement périssable des fruits et légumes frais complique encore plus les difficultés rencontrées par la chaîne d'approvisionnement de notre secteur et affectera leur prix. Reconnaissant que ces problèmes ne font partie du mandat d'aucun ministre ou ministère individuel, une approche pangouvernementale est essentielle afin de reconnaître et comprendre ces difficultés à plusieurs facettes et d'y répondre, en plus de soutenir la résilience et la compétitivité de la chaîne d'approvisionnement dans le futur.
- **DURABILITÉ** – Le secteur des fruits et légumes appuie l'engagement de la Politique alimentaire pour le Canada à promouvoir la durabilité sociale, culturelle, environnementale et économique à long terme. Des partenariats avec les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent aider à assurer la durabilité à long terme du secteur. Les gouvernements devront collaborer avec le secteur en vue de trouver des solutions efficaces et à long terme, comme la mise en place de programmes de compensation des émissions de carbone qui reconnaissent les pratiques respectueuses de l'environnement, l'adoption d'une approche pragmatique visant à éliminer les plastiques problématiques, la mise en œuvre de systèmes harmonisés en vue de favoriser une économie circulaire, ainsi que l'élaboration de politiques et de programmes clairs pour réduire les pertes et le gaspillage alimentaires.
- **PROTECTION DES RÉCOLTES** – Les outils de protection des récoltes sont indispensables pour le secteur des fruits et légumes frais. De nouvelles recherches sur ces outils vitaux sont nécessaires pour répondre aux priorités relevées pour le secteur, dont beaucoup ont été déterminées après la réévaluation d'une décision par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). Cependant, il est malheureux de constater que le nombre de recherches a diminué en raison du gel du financement du Centre de la lutte antiparasitaire (CLA) depuis au moins dix ans. Chaque année qui passe réduit de plus en plus la capacité du CLA à mener des recherches dans le cadre de son programme sur les pesticides à usage mineur. Ces pesticides à usage mineur sont nécessaires pour les agriculteurs partout au Canada et sont essentiels à la bonne production de fruits et de légumes, ainsi que pour la sécurité alimentaire au Canada.
- **MAIN-D'ŒUVRE** – Depuis des décennies, les producteurs utilisent le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) et le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) pour remédier aux pénuries chroniques de main-d'œuvre intérieure, en particulier dans le secteur de l'horticulture à forte main-d'œuvre. L'engagement du gouvernement à créer un modèle d'employeur de confiance (reconnu) nous encourage, mais nous devons nous assurer que les représentants des employés sont inclus dans la conception du programme. EDSC et IRCC ont non seulement besoin de plus de ressources, mais aussi d'une approche plus globale et interministérielle afin de gérer la venue de travailleurs internationaux en temps opportun.



- **COMMERCE ET ACCÈS AUX MARCHÉS** – Le commerce international libre et équitable de fruits et légumes frais offre d'excellentes possibilités de croissance économique aux entreprises canadiennes et permet aux Canadiens d'avoir accès à des fruits et légumes frais et sains à longueur d'année. Pour accroître l'accès aux marchés et la durabilité du secteur des fruits et légumes canadien, toutes les parties prenantes doivent reconnaître les systèmes de salubrité des aliments et uniformiser la réglementation relative aux pesticides, les produits et les résidus de pesticides. Parallèlement, les liens de la chaîne d'approvisionnement en matière de transport, d'accès frontalier et de ports d'entrée et de sortie sont essentiels pour assurer la fluidité de la circulation de marchandises essentielles et hautement périssables au-delà de notre frontière.

- **INNOVATION ET RECHERCHE** – La vigueur et la croissance du secteur canadien des fruits et légumes dépendront de notre capacité à tirer parti de l'innovation. Le manque d'infrastructure numérique et de financement des innovations propres au secteur crée des obstacles importants pour de nombreux intervenants du secteur des fruits et légumes, en particulier dans le contexte commercial dicté par la COVID où le commerce électronique continue de prendre de l'ampleur. Le financement annoncé par le gouvernement pour les infrastructures rurales à large bande doit être rapidement déployé dans tout le pays, ainsi qu'un financement dédié aux innovations futures dans la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes frais, pour stimuler le secteur et favoriser notre concurrence actuelle.

- **GESTION DU RISQUE D'ENTREPRISE (GRE)** – Les outils de GRE sont essentiels pour la viabilité du secteur de l'agriculture du Canada. Nous avons bon espoir que le gouvernement fédéral continuera de collaborer avec les provinces pour améliorer le programme Agri-stabilité, notamment en augmentant le seuil d'intervention et le taux d'indemnisation. Nous savons que le gouvernement cherche à incorporer des plans environnementaux dans les programmes de GRE dans le prochain cadre stratégique. Afin d'investir dans l'adaptation environnementale et la réduction des effets contre l'environnement, les producteurs doivent avoir l'assurance que les outils de gestion du risque sont efficaces. Nous soutenons les investissements dans l'adaptation environnementale et la réduction des effets contre l'environnement, mais pas au prix d'un programme de gestion du risque essentiel.

- **MODERNISATION DE LA RÉGLEMENTATION** – Moderniser la réglementation est un processus nécessaire pour maintenir et renforcer la concurrence mondiale du secteur des fruits et légumes frais. Bien que la décision du gouvernement d'accroître les consultations soit bien accueillie, il reste encore du travail à faire pour s'assurer que ces consultations procurent des avantages tant pour le gouvernement que pour les intervenants. Un examen exhaustif du processus de modernisation de la réglementation permettrait au gouvernement de faciliter la participation des intervenants, de mieux comprendre les frais d'administration et autres frais liés aux changements proposés et d'élaborer des règlements qui répondent à la fois aux besoins du secteur et à ceux de la population canadienne tout en favorisant la compétitivité économique.

LE SAVIEZ-VOUS?

- Les perturbations observées dans la chaîne d'approvisionnement et les conditions de croissance défavorables ont fait grimper les prix des fruits frais de 8,2 % en janvier 2022 par rapport au même mois en 2021. *Statistique Canada, 2022.*
- La famille moyenne de quatre personnes au Canada peut s'attendre à payer 966 \$ de plus pour la nourriture, en 2022, que ce qu'elle a déboursé en 2021. *Université Dalhousie, 2022.*
- 49 % des consommateurs pensent à la durabilité lorsqu'ils achètent des produits alimentaires et des boissons. *Recherche effectuée par Kerry, 2022.*
- Dans le cadre d'un sondage des membres en octobre 2021, 92 % des agriculteurs ont rapporté une pénurie de main-d'œuvre. Ce chiffre s'élevait à 75 % pour les grossistes, et à 100 % pour les détaillants, avec le plus grand écart rapporté auprès de la main-d'œuvre en entrepôt. *Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, 2021.*
- La valeur à la ferme des fruits et légumes produits au Canada a augmenté pour atteindre 5,7 milliards \$ en 2020. *Statistique Canada, 2021.*
- 80 % des Canadiens déclarent qu'il est hautement prioritaire de soutenir la production de fruits et légumes. *Recherche effectuée par Grassroots Public Affairs, 2020.*
- En 2019, la chaîne d'approvisionnement du secteur des fruits et légumes soutenait 249 000 emplois dans l'économie canadienne. *Rapport du REIR 2019.*
- Près de 80 % des Canadiens ne mangent pas assez de fruits et de légumes selon les recommandations du Guide alimentaire canadien, ce qui entraîne un fardeau économique estimé à 4,4 milliards de dollars. *Krueger Report, 2017*

À propos de l'ACDFL

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, est un organisme à but non lucratif qui représente des entreprises actives dans la commercialisation de fruits et légumes frais au Canada, depuis les étapes de la production jusqu'à leur distribution aux consommateurs, couvrant l'ensemble du secteur des fruits et légumes. Les membres de l'Association comprennent les principaux producteurs, expéditeurs, emballeurs et négociants; importateurs et exportateurs; sociétés de transport et de logistique; courtiers, distributeurs et grossistes; détaillants et distributeurs de services alimentaires; et les exploitants et transformateurs de légumes et de fruits fraîchement coupés. Fondée en 1925, l'ACDFL est fière de représenter plus de 840 membres canadiens et internationaux qui sont responsables de 90 % des ventes de fruits et légumes frais au Canada. Pour de plus amples renseignements concernant les priorités relatives aux politiques de l'ACDFL, communiquez avec Shannon Sommerauer, directrice, Relations gouvernementales, à l'adresse ssommerauer@cpma.ca ou au 613-884-3567.

www.acdfl.ca

À propos des PFLC

Les Producteurs de fruits et légumes du Canada (anciennement le Conseil canadien de l'horticulture) est une association à adhésion volontaire établie à Ottawa, sans but lucratif, qui représente les cultivateurs de fruits et légumes de partout au Canada œuvrant dans la production de plus de 120 types de produits d'agriculture répartis dans plus de 14 237 fermes, avec des rentrées de fonds directement de la ferme de l'ordre de 5,7 milliards de dollars en 2020. Depuis 1922, les PFLC se sont penchés sur des enjeux importants ayant influé sur le secteur horticole du Canada, prônant une alimentation saine, salubre et durable, tout en s'assurant du succès et de la croissance de notre secteur. Pour de plus amples renseignements concernant les priorités relatives aux politiques des PFLC, communiquez avec Robyn McKee, gestionnaire, Développement et recherche politique, à l'adresse rmckee@fvgc.ca.

www.fvgc.ca/fr

ACDFL
ASSOCIATION CANADIENNE
DE LA DISTRIBUTION
DE FRUITS ET LÉGUMES


FRUIT & VEGETABLE
GROWERS
OF CANADA | **PRODUCTEURS**
DE FRUITS ET LÉGUMES
DU CANADA

#DeLafermealassiette